

Recherche et responsabilité

Didier Spire

Rédacteur en chef

Nous n'avons guère l'habitude d'introduire la morale et la philosophie dans notre activité scientifique. C'est bien dommage. Peut-être est-ce parce qu'à partir du moment où il s'exprime en citoyen, le chercheur a l'impression qu'il est déjà moins un scientifique ? Peut-être est-ce un manque de conscience du contenu de sa responsabilité envers autrui et envers lui-même ? Peut-être un certain nombre de blocages psychologiques contribuent-ils aussi à éliminer les questions gênantes, créant ainsi une forme d'aliénation intériorisée ?

N'est-ce pas surtout parce qu'apparaît un divorce de plus en plus radical entre science et philosophie, entre culture humaniste et culture scientifique, et qu'une éthique basée sur la responsabilité contredit d'une certaine manière la fonction utopique de la science (le principe « responsabilité » opposé au principe « espérance » du philosophe Jonas [1]) ?

C'est en partie pour ces raisons que nous sommes visiblement malhabiles à exploiter au bénéfice de l'homme les découvertes que nous produisons. Cette difficulté provient pour grande part de conjonctures économiques, mais aussi de notre incapacité morale (et politique) à concevoir des solutions adaptées au terrain qui nous concerne.

Chaque nouveau pas de la connaissance devrait être confronté aux desseins de l'homme et nourrir une réflexion qu'on

pourrait dire éthique, si l'on veut en tirer des suites satisfaisantes. Il y a illusion à penser que la progression du savoir porte en elle-même le progrès, comme si la morale était une conséquence inéluctable de la science.

Le chercheur doit se placer au premier rang de ceux qui réclament une étude des conséquences de la découverte, et se sentir impliqué dans la quête des moyens nécessaires pour obtenir les suppléments de sagesse et d'organisation, indispensable corollaire des progrès de la connaissance, et pour repenser prioritairement l'idée même de progrès. Le temps des certitudes sur la pertinence des démarches antérieures est révolu. La mondialisation des problèmes, la complexité des sociétés modernes, le devenir écologique de la planète, l'évolution rapide et profonde d'un contexte lié à l'irruption d'un pouvoir technico-scientifique exigent de nous de nouvelles responsabilités, de nouveaux engagements envers autrui, envers un avenir contenant des risques de destructions irréversibles, envers les dangers aussi de dissolution des liens sociaux. L'éthique est confrontée désormais à des actes (qui ne sont plus, bien souvent, ceux d'un seul individu) ayant une portée inestimable pour le futur.

Tout cela place la responsabilité au cœur même de la réflexion morale d'aujourd'hui, pour que l'homme préserve son monde et son essence contre les abus de son pouvoir et agisse de façon à ce que les effets de son action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine.

La responsabilité de l'homme, dit Jonas [1], doit être incorporée à sa définition. Cela suppose donc qu'à l'accroissement de son pouvoir technique, le scientifique ajoute un surplus de responsabilités.

Les chercheurs que nous sommes ont-ils pour cela un libre-arbitre qui fait d'eux des êtres libres, donc responsables, ou sont-ils contraints par des plus forts qu'eux, et donc non responsables de leurs actes et de leurs conséquences ?

La réponse est difficile.

Bien souvent, le scientifique mis devant ce problème croit à une atteinte à sa liberté. Il pense que responsabilité et liberté individuelle ont tendance à s'opposer et qu'il va être privé d'une part de sa liberté traditionnelle. C'est tout le contraire : la responsabilité n'est pas une négation de la liberté, mais bien sa condition même.

Par ailleurs, le chercheur se situe dans un contexte de déclin des responsabilités individuelles. Qui n'a observé en effet cette dilution générale de la responsabilité où chacun se trouve tenté de renvoyer son questionnement à une instance supérieure, à son organisme de tutelle, à l'État, voire à la société ? « Je suis responsable de ma recherche... ce qu'en fait la société n'est pas mon affaire. »

La différence est grande entre le savant d'autrefois et les spécialistes d'aujourd'hui. Les scientifiques sont intégrés dans de grosses machines structurées, des commissions où des individus « plus gradés » orientent leurs projets, encadrent leurs idées. Ce label apposé par une autorité, même scientifique et reconnue, relativise la

D. Spire : Inra, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles cedex, France.